



1. Intitulé

Les processions civiques dans la question *La République et les évolutions de la société française* et le chapitre « La République, les religions et la laïcité depuis les années 1880 ».

2. Rappel : Compétences particulièrement travaillées

Les compétences plus précisément travaillées sont le développement d'un discours oral ou écrit construit et argumenté, en le confrontant à d'autres points de vue, et ce en ayant mené à bien, préalablement, une recherche individuelle ou au sein d'un groupe. En ce sens, la démarche s'inscrit pleinement dans le traitement des compétences travaillées au lycée en Histoire-Géographie.

3. Hypothèse :

En quoi l'exemple des processions ostensionnaires limousines constitue-t-il un exemple de la complexité de la mise en œuvre de la notion de laïcité et des débats qu'elle suscite dans la société française du XXe siècle ?

En quoi l'outil numérique montre-t-il sa pertinence dans l'acquisition de compétences spécifiques à l'oral dans le cadre d'un protocole de remédiation ?

4. Méthode : Description pratique de la mise en œuvre

La séquence proposée s'intègre dans le thème 5 du programme d'Histoire-Géographie de première ES *Les Français et la République*, dans la question *La République et les évolutions de la société française*, et, plus précisément, au moment de la mise en œuvre du sujet *La République, les religions et la laïcité depuis les années 1880*. Traditionnellement, ce thème intervient en fin d'année. Dans le cadre de cette proposition, il a été « filé », afin de permettre une mise en œuvre plus efficace du protocole. Précisons en outre que celui-ci a été effectué dans une classe de 1^{ère} ES dont l'effectif était relativement réduit, ce qui suppose bien évidemment une situation de travail très confortable.

Le thème retenu permet d'évoquer la thématique des ostensions, retenue par l'équipe disciplinaire d'histoire-géographie du lycée Paul Eluard de Saint-Junien (87). Celui-ci a le double avantage, au niveau de la classe de 1^{ère} ES, non seulement de permettre de poser les enjeux de la notion de laïcité face à une pratique religieuse séculaire, mais également de convoquer un enjeu patrimonial local particulièrement ancré et vivace, surtout à Saint-Junien.

5. Méthode : Action des élèves - mise en apprentissage de la compétence

1/ Présentation du protocole d'expérimentation mis en place

La séance s'organise selon trois temporalités.

1.1 Phase de diagnostic

Les élèves, de manière individuelle ou en petits groupes, choisissent un sujet sur le thème des ostensions (origines de la pratique ostensionnaire, saints limousins, nature des processions, etc.)

Ils produisent un exposé sur la question, dont les modalités sont préalablement définies. Les exposés durent 7 minutes, et doivent adopter une forme structurée : introduction (contextualisation/problématisation), puis développement en deux ou trois parties qui répondent à la problématique de départ, et conclusion. Chaque grande partie du développement doit

s'appuyer sur l'analyse d'un document historique. La phase de préparation/recherche documentaire a pour partie été réalisée en classe : aide à la contextualisation du sujet et à la recherche de sources historiques permettant d'y répondre (en proposant un corpus de documents ou de références bibliographiques), et aide à l'élaboration du plan.

Les élèves, chez eux, rédigent l'exposé et se filment. Les exposés sont ensuite diffusés en classe. Les élèves ont le choix : soit se filmer chez eux, soit dans une salle de classe vide, soit en extérieur (devant un bâtiment par exemple). Plusieurs éléments sont alors évalués par le professeur, et par les élèves eux-mêmes en fonction d'une grille spécifique à la composition ou l'analyse documentaire. Une seconde grille est enfin co-construite avec les élèves dans but de positionner les élèves dans la « pratique de l'oral en Histoire ».

Cette dernière grille élaborée, il est ainsi possible – en reprenant les vidéos initiales – de pointer les forces et les faiblesses de chaque exposé, et de chacun des membres du groupe. Le support numérique est ici essentiel. La présence de la vidéo permet des retours en arrière, et d'identifier avec une grande facilité certaines lacunes, ou au contraire certains points forts (confrontation de l'image vidéo avec la grille par niveaux de compétences). Pour chaque élève de chaque groupe, sont ainsi identifiés des points forts et des points de faiblesse à améliorer. Ils diffèrent très nettement, autant sur la forme que sur le fond.

Durée : 4 heures (2 heures pour les travaux de recherche/problématisation/amorce de structuration ; 2h pour le passage des exposés, l'identification des forces/faiblesses de chacun, l'élaboration commune de la grille).

1.2 Phase de remédiation

En fonction des lacunes identifiées, les élèves sont invités à travailler un aspect particulier de la compétence (posture, voix, etc.) à l'aide d'outils mis à disposition. Il pourra s'agir, pour les uns, de s'enregistrer pour travailler la voix, pour d'autre de réfléchir à la posture, au positionnement. Ces exercices de remédiations sont plus brefs, ils prennent la forme d'un oral conclusif que l'on peut demander à un élève sur une fin de chapitre ou de grande partie. Là encore, la vidéo initiale peut être convoquée pour mesurer les progrès, de même que la grille par niveau de compétence. Ce travail de remédiation s'effectue au fil de l'année, tout point du programme peut en constituer le support.

En outre, cette remédiation est individuelle, dans la mesure où ce sont les forces/faiblesses de chaque élève qui ont été pointées. Ainsi, il est possible de moduler les exercices, mais également les exigences.

Durée : En classe, il s'agit simplement de proposer un « moment » d'oral à chaque élève qui correspond à un exercice et une modalité qui réponde à un objectif identifié en phase 1, 5 minutes par élèves peuvent suffire, et sont filées au long de l'année, et selon les occasions qu'offrent le programme et les activités mises en œuvre.

1.3 Phase de bilan

Plus tard dans l'année, les élèves sont invités à réaliser un nouvel exposé sur le même sujet. Le sujet sur la laïcité s'y prête effectivement, dans la mesure où il embrasse la totalité du cadre chronologique. Les sujets, plus pointus, portent ici sur la pratique ostensionnaire elle-même, notamment sur les processions, à Limoges et Saint-Junien, et les réactions qu'elles suscitent (ou qu'elles ne suscitent pas), notamment la question, récente, de la suppression des subventions des collectivités locales au nom de la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat à l'occasion des Ostensions de 2016.

Les élèves effectuent la même démarche que lors de la première phase. Ils effectuent, toujours en groupe, un travail de recherche, de problématisation, de structuration d'un plan et de rédaction selon le même cahier des charges. Ils se filment à nouveau, et les vidéos sont à nouveau diffusées en classe. Le professeur, et les élèves évaluent à l'aide de la grille spécifique à la pratique de l'oral.

La comparaison des grilles, et des vidéos, permet de mesurer :

- L'efficacité du travail de remédiation ;
- Le niveau réel de chaque élève dans la pratique de l'oral en classe de Première.

Durée : 4 heures (2 heures pour les travaux de recherche/problématisation/amorce de structuration ; 2h pour le passage des exposés, l'identification des forces/faiblesses de chacun, l'élaboration commune de la grille).

2/ Perspectives envisagées

La compétence de l'oral n'apparaît pas spécifiquement dans le nouveau programme d'Histoire-Géographie de la classe de Première. Néanmoins, elle est en revanche centrale dans celui de la spécialité *Histoire Géographie Géopolitique Science politique (HGGSP)*, qui évoque en effet « s'exprimer à l'oral ». En outre, celui-ci s'appuie également sur les compétences « travailler de manière autonome » et « se documenter ». Par conséquent, il apparaît que notre scénario semble parfaitement correspondre à ce nouvel enseignement.

En outre, le Grand oral s'appuiera sur au moins l'un des deux enseignements de spécialité conservé en classe de Terminale. Dès lors, il paraît d'autant plus essentiel de travailler la compétence « oral » dès la classe de première.

Aussi, il nous paraît possible de transposer notre protocole à ce nouvel enseignement qu'est l'HGGSP. Si l'on considère un groupe classe d'environ 30 élèves, il est possible de les diviser en huit groupes de travail, et de les mettre en activité sur la durée de l'année en travaillant les compétences « travailler de manière autonome », « se documenter » et « s'exprimer à l'oral », selon la même organisation phase de diagnostic – phase de remédiation – phase de bilan. L'idée serait de s'appuyer sur les jalons qui composent les cinq grands thèmes pour proposer à chacun des groupes un premier travail de recherche conclu par un exposé filmé et projeté, des travaux de remédiations personnalisés en fonction des faiblesses identifiées étalés sur la durée de deux thèmes, et un second travail de recherche selon les mêmes modalités que le premier afin de valider un niveau de pratique de l'oral correspond aux exigences attendues en fin de classe de Première (cf. Annexe).

6. Méthode : Action de l'enseignant

Le professeur seul évalue le fond de l'intervention, en s'appuyant sur des éléments spécifiques aux grilles « composition » et « étude critique de document ». Ces grilles sont connues des élèves, ils ont l'habitude de leur utilisation.

Le professeur, et les autres élèves qui composent l'auditoire, évaluent des éléments spécifiques à l'oral. L'idée, ici, est au fur et à mesure du passage des exposés, de dégager des « attendus » spécifique à la pratique de l'oral, ce qui permet de construire ensemble une grille spécifique « pratiquer l'oral en Histoire ». Cette grille est distribuée, et les élèves sont invités à s'auto-évaluer, et à évoluer leurs camarades.

7. Conseil : Obstacles et modifications possibles

Globalement, l'expérience semble avoir été positive pour les élèves. Les conditions étaient certes idéales, avec une classe de seulement 13 personnes qui, à défaut d'être tous brillants, se caractérisaient par une réelle bonne volonté et un enthousiasme certain envers les diverses activités proposées dans l'année. Néanmoins, il a fallu faire preuve d'une certaine « persuasion » afin de convaincre l'ensemble d'entre eux de bien vouloir se filmer mais, surtout, d'être diffusé devant les autres. D'ailleurs, c'est là un point de vigilance important : après la

diffusion d'une vidéo, le professeur doit veiller à son propos ainsi qu'à celui des élèves spectateurs, afin d'éviter de blesser. Se voir n'est pas chose évidente, y compris pour un adulte. Néanmoins, lors de l'expérience, il a suffi de faire preuve de bienveillance afin que les choses se déroulent pour le mieux. En outre, l'ensemble des élèves étant soumis à la même pratique, tous se sont montrés globalement positifs envers leurs camarades, et ce tout en gardant un caractère objectif. Autre point de vigilance : le professeur devra prendre les dispositions réglementaires qui s'imposent dans le cadre du droit à l'image.

Le sujet est local, et suscite l'intérêt des élèves. Il permet de cerner la nature du phénomène ostensionnaire : rendre un culte à des saints en « montrant » leurs reliques. En outre, il permet de rendre concrète la notion de laïcité, très souvent perçue comme très abstraite par nos élèves. Le choix des documents est intéressant car il permet de s'intéresser sur le statut de la source en Histoire, question centrale dans les nouveaux programmes d'histoire-géographie. Par exemple, lors d'un exposé de phase 1 dont le sujet était *La vie de saint Junien*, les élèves ont retenu comme document-source des éléments de la *Vie* du saint, la statue qui le représente sur le porche de la collégiale et une carte postale du début du XXe siècle illustrant les ostensions : éléments de la *Vie* du saint que l'on confronte avec la statue (statut de l'écrit, différence historicité/légende, mise en images d'un texte écrit, traduction de la légende dans la pratique ostensionnaire).

8. Complément : Les intérêts du numérique

L'apport du numérique sera déterminant dans la conduite de la séance, et dans la recherche de l'acquisition des compétences attendues. L'intérêt sera à la fois d'en montrer la facilité d'utilisation et le peu de contraintes occasionnées, mais également sa pertinence dans le cadre d'une démarche de remédiation personnalisée.

9. Complément : Ressources et outils numériques mobilisés

Smartphones des élèves avec application de capture vidéo pour réaliser les exposés.

Annexes

Protocole envisagé dans le cadre de l'enseignement de spécialité HGGSP :

Les élèves sont divisés en 8 groupes : A B C D E F G H

Thème 1	Thème 2	Thème 3	Thème 4	Thème 5
Introduction	Introduction	Introduction	Introduction	Introduction
Axe 1				
Jalon 1	Jalon 1 A	Jalon 1	Jalon 1	Jalon 1 A
Jalon 2	Jalon 2 B	Jalon 2	Jalon 2	Jalon 2 B
Axe 2	Axe 2	Jalon 3	Jalon 3	Jalon 3 C
Jalon 1	Jalon 1 C	Axe 2	Axe 2	Axe 2
Jalon 2	Jalon 2 D	Jalon 1	Jalon 1	Jalon 1 D
Jalon 3	Jalon 3 E	Jalon 2	Jalon 2	Jalon 2 E
Travail conclusif				
Jalon 1	Jalon 1 F	Jalon 1	Jalon 1	Jalon 1 F
Jalon 2	Jalon 2 G	Jalon 2	Jalon 2	Jalon 2 G
Jalon 3	Jalon 3 H	Jalon 3	Jalon 3	Jalon 3 H

Phase de diagnostic
 Phase de remédiation
 Phase d'évaluation de l'acquisition de la compétence « pratiquer l'oral » niveau fin de classe de Première.

Auteur/Autrice

Jean-Christophe Masmonteil - Jean-Christophe.Masmonteil@ac-limoges.fr